

Le Projet Respirer

- L'Environnement -



Publication date: lundi 30 novembre 2015

Le projet Respire (Réseau pour le suivi du Recrutement) s'inscrit dans la directive cadre européenne "stratégie pour le milieu marin".



Biohut Photographie Remy Dubas

Les Etats membres de l'union européenne doivent agir en vue d'atteindre le bon état écologique de l'ensemble des eaux marines dont ils sont responsables d'ici 2020. La mise en place du réseau de surveillance RESPIRE vise à contribuer à cet effort de surveillance. Vingt-trois ports de Méditerranée ont été choisis pour recevoir des "BioHuts", habitats artificiels servant d'abris et de support de nourriture pour les jeunes poissons. Ce projet, s'il n'a pas vocation à restaurer la fonction de nurserie des ports, est un nouvel outil de suivi de la qualité des ports en matière de biodiversité et d'abondances des jeunes recrues. Le projet a débuté de façon expérimentale au printemps 2015 à Port Saint Louis du Rhône et va maintenant se dérouler sur plusieurs années.